

La commune d'AMBERT recrute par voie statutaire ou contractuelle :

Educateur de jeunes enfants

Service : Multi-Accueil

Temps de travail du poste : Temps non complet : 28h00

Les Missions :

Conçoit et met en œuvre les projets pédagogiques et coordonne les projets d'activités qui en découlent. Accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant.

Les activités :

Activité	Compétence
Animation et mise en oeuvre des activités éducatives	Assurer la maintenance des matériels éducatifs
	Développer et animer des activités manuelles et artistiques, culturelles et d'éveil
	Formuler un avis sur le choix des matériels éducatifs
	Organiser et animer un atelier éducatif, un point « jeux et jouets »
	Prendre en compte la notion de genre et son influence dans l'aménagement des espaces et les activités proposées
	Préparer les commandes de matériels
Élaboration et mise en oeuvre des projets pédagogiques	Collaborer au travail d'équipe dans le cadre du projet de la structure
	Conduire des projets pédagogiques en lien avec le projet éducatif
	Évaluer le déroulement et les effets des activités menées dans le cadre du projet éducatif
Formation et encadrement des stagiaires	Accompagner et former les stagiaires

	Être capable de réflexivité sur sa propre pratique pour savoir la transmettre aux stagiaires
	Transmettre et partager des connaissances avec les stagiaires
Gestion de la relation avec les parents ou les substituts parentaux	Animer des réunions d'échanges et d'information, notamment dans l'accompagnement de la parentalité
	Conduire des entretiens avec les familles
	Participer à l'organisation des conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille
	Prendre en compte la diversité culturelle des familles dans le cadre du fonctionnement d'une structure de service public
Participation à l'élaboration du projet d'établissement	Favoriser la participation des parents à la vie de l'établissement
	Participer à un projet à différents niveaux (social, établissement, éducatif, pédagogique)
	Participer au travail de l'équipe et aux réunions
	Rendre compte d'observations et d'activités effectuées
	Situer sa fonction et la place de l'éducatif au sein d'une structure, d'un service et auprès des partenaires internes ou externes
	Situer sa fonction et son rôle dans un établissement, un service, une équipe pluridisciplinaire
Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants	Analyser les besoins (affectifs, sociaux, physiques) des enfants

	Créer et instaurer les conditions du bien-être individuel et collectif de l'enfant (hygiène, confort, etc.)
	Établir des relations éducatives avec les enfants
	Repérer les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et en informer le responsable de la structure
Soutien à la parentalité	Accueillir les parents
	Adopter une distance dans ses propres représentations sociales et éducatives
	Concevoir et rédiger un projet d'accueil spécifique de l'enfant, en lien avec sa famille et les partenaires PMI
	Faire le lien avec les intervenants PMI
	Soutenir les parents dans leur fonction, en créant un climat de confiance et d'échanges

Positionnement hiérarchique :

Chef de service petite enfance



Educateur de jeunes enfants

Profil exigé :

Diplôme d'état d'Educateur de jeunes enfants	
--	--

Compétences nécessaires :

- Maitriser les techniques de pilotage et d'animation d'équipe
- Conduite au changement
- Méthodes et techniques d'organisation et de gestion de l'activité
- Maitriser le statut de la fonction publique territoriale
- Adaptabilité
- Ecoute

- Esprit d'ouverture,
- Ponctualité
- Sens du service public
- Discrétion

Les conditions :

- Rémunération contractuelle ou statutaire + régime indemnitaire + CNAS + tickets restaurant + Amicale du Personnel
- Fournir un certificat d'honorabilité

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre avant le 15 novembre 2025 à :

Mairie d'Ambert – Hôtel de Ville
A l'attention de M. Le Maire
37, Boulevard Henri IV
BP 70
63600 AMBERT

Mail : secretariatdedirection@services-ville-ambert.fr / Tél : 04 73 82 07 60

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

Date de prise de poste 2026